



2024 / 78

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – GROGNIET Jean-Christophe – GROS Claudine – GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKODAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc – MIBORD Josiane – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse – ROUX MOLLARD Alain - VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
M. DUNAND François à Mme GROS Claudine
M. GUILLARD Paul à Mme BRUNOD Aurore
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe
M. MORIN Jean Yves à M. POINTET André

Date de Convocation :
18 septembre 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 18
Votants : 23

EXCUSEE : Mme GERMANAZ Sylvie

Monsieur Marc MATHIS est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Adoption du règlement intérieur du stade de football Emmanuel Fresno

Monsieur Marc MATHIS, Vice-Président, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de mettre à jour le règlement intérieur du stade de football Emmanuel Fresno à Grand-Aigueblanche.

Il invite l'assemblée à approuver ce règlement intérieur.

Vu le règlement intérieur,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le règlement intérieur tel qu'annexé.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
23			

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,




André POINTET